

Associations : A quelles dates faire sa demande de subvention ?

Depuis de nombreuses années, le Département de Vaucluse accorde des aides financières aux associations et structures locales œuvrant pour le développement du département.

Publié le 18 août 2017

La campagne de subvention départementale pour l'année 2018 s'ouvrira le **vendredi 15 septembre 2017**.

Le **dossier de demande de subvention** sera téléchargeable sur notre site internet www.vaucluse.fr jusqu'à la date du **15 décembre 2017**, date limite à laquelle les dossiers devront être transmis au Conseil départemental pour traitement.

Passée cette date, aucun dossier ne pourra être accepté et sera automatiquement rejeté.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09